

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

DATE : 24/02/2022

REFERENCE : MARS N°2022-11

**OBJET : TENSIONS D'APPROVISIONNEMENT EN SOLUTES DE REHYDRATATION ORALE (SRO)
PÉDIATRIQUES**

Pour action

☐ Établissements médico-sociaux

☒ Établissements hospitaliers

Pour information

☒ DGOS

☒ ARS

☐ SpF

☐ DGCS

☐ ARS de Zone

☐ ANSM

☐ Autre :

Mesdames, Messieurs,

La Direction générale de la santé a été informée d'une **situation de tension pour les solutés de réhydratation orale (SRO)**, au niveau des circuits de ville et hospitalier, qui perdurerait depuis plusieurs semaines.

Les établissements de santé et les grossistes répartiteurs ont confirmé cette situation de tension forte, voire de rupture de certaines références.

Les SRO sont des aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales (ADDFMS). Ces produits étant notamment **utilisés dans le cas de gastroentérite aiguë chez les plus petits**, une attention particulière est nécessaire pour limiter tout risque lié à une potentielle rupture de stock en raison de la situation épidémique en cours concernant la gastroentérite aiguë.

Il est difficile d'évaluer à date la durée de la période de tension pour ces produits. Aussi, **la DGS a sollicité l'avis de la Société Française de Pédiatrie**, qui a émis des recommandations en cas de ruptures d'approvisionnement avérées et a proposé des **solutions alternatives possibles** (y compris « faites maison »). Vous trouverez son avis en suivant le lien ci-après :

https://www.sfpediatricie.com/sites/www.sfpediatricie.com/files/medias/documents/avis_sfp_22_fev_2022_.pdf

Nous vous remercions de la prise en compte de ces recommandations en cette période de tension.

Pr. Jérôme SALOMON
Directeur général de la santé

Signé